



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-32077>

Département(s) de publication : 13

Annonce n° 25-32077

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** SACOGIVA

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 307502831

**Ville :** Aix en provence cedex 1

**Code postal :** 13626

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 13

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** M. Stephane LIVOLSI

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Certificats de qualifications professionnelles La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats de qualification professionnelle attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat Attestation de formation amiante sous-section 4 : L'opérateur économique devra fournir obligatoirement l'attestation de formations obligatoires à la prévention des risques liés à l'amiante à détenir au titre de la « Sous-Section 4 » permettant d'intervenir sur des matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante, pour le personnel d'encadrement et le personnel opérateur de chantier, au titre de l'Arrêté du 23/02/2012 et de l'Article R 4412-139 du Code du Travail. L'attestation attendue est l'attestation délivré après formation validant les acquis. Tout opérateur économique doit obligatoirement fournir les attestations suivantes en cours de validité : une attestation d'encadrement accompagnée des attestations des opérateurs.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Se référer au règlement de la consultation

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 18/04/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Interdite

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Marché de travaux de remplacement des détecteurs autonomes avertisseurs de fumée

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Marché de travaux de remplacement des détecteurs autonomes avertisseurs de fumée

**Lieu principal d'exécution du marché** : Aix en provence

**Durée du marché (en mois)** : 8

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Oui

**Détail sur la visite (si oui)** : La visite des lieux est obligatoire sur les sites qui seront équipés de DAAF connectés. Les certificats de visite signés sont des pièces obligatoires dans la remise des offres des candidats. L'absence de visite rend l'offre non recevable.

**Autres informations complémentaires** : La visite des autres sites n'est pas obligatoire, mais les candidats sont invités à visiter l'ensemble des sites afin de prendre connaissance de l'état et des caractéristiques des lieux, avant l'établissement d'une offre la plus cohérente possible.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 21/03/2025